



**AVEC L'AIDE DE L'ÉTAT,
LE PATRONAT S'APPROPRIE
LE BIEN PUBLIC...**

**L'ÉTAT RETIRE LES MOYENS
AUX COLLECTIVITÉS...**

**L'ÉTAT A DÉMANTELÉ LE CODE
DU SPORT...**

**L'ÉTAT ADAPTE LA FORMATION AUX INTÉRÊTS
PARTICULIERS DES ENTREPRISES...**

L'ÉTAT RETIRE LES MOYENS AUX COLLECTIVITÉS.

Il n'est pas trop tard pour la rupture et construire un vrai service public des APS (activités physiques et sportives)

OUI au SPORT pour TOUTES et TOUS, PARTOUT !

Tous ensemble, salariés et pratiquants, nous pouvons gagner !

20 mai 2010

ACTION NATIONALE

14 h devant le SES

95 avenue de France - Paris 13^e

Espace revendicatif CGT - Activités sportives
263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex

Tél. : 01.48.18.81.37- Fax. : 01.48.18.86.54 - mail : activites-sportives@cgt.fr

